

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ITALIE depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Les Sujets de l'Etat Ecclésiastique ont tout lieu de s'applaudir du présent Pontificat : Il leur annonce par son commencement un gouvernement sous lequel l'abondance regnera, & la bonne police sera observée; car le nouveau Pape qui s'applique de plus en plus à procurer le bien public, se propose d'introduire à Rome, & dans le reste de l'Etat, les arts & les manufactures dont on y est privé, & de faire défricher les vastes campagnes qui sont incultes; voulant faire venir des ouvriers de divers endroits à cet effet. Déjà Sa sainteté, après une Congrégation établie pour faire une réforme dans le militaire, a fixé à 30. écus par mois la paye de tous les Capitaines des Troupes de l'Etat Ecclésiastique, qui en avoient auparavant 60.; celle des Lieutenans à 16. écus au lieu de 20., celle des Enseignes à 13., & celle des Soldats à six Paoli par jour au lieu de neuf. Par cette réforme la Chambre Apostolique profitera encore de 46. mille écus par an. Outre cela, on fera une réduction de 500. hommes dans les Troupes, mais sur un pied qu'aucun homme ne sera congédié; c'est-à-dire, qu'on les laissera diminuer jusqu'à ce nombre, en ne remplissant pas les places de ceux qui mourront. Après cette résolution de Sa Sainteté, Elle a fait venir devant elle les Conservateurs du peuple Romain, & leur a déclaré qu'Elle vou-

loit